

ELDORADO GOLD CORPORATION

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la Société

Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** » ou la « **Société** »)
1188 – Bentall 5
550 Burrard Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2B5

Rubrique 2. Date du changement important

Le 26 septembre 2019

Rubrique 3. Communiqué

Un communiqué a été diffusé par l'intermédiaire de Global Newswire et déposé sur SEDAR le 26 septembre 2019.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Le 26 septembre 2019, la Société a annoncé qu'elle avait établi un programme de placements au cours du marché (le « programme de placements au cours du marché »). Le programme de placements au cours du marché permettra à la Société d'émettre de temps à autre dans le public pour au plus 125 millions de dollars américains d'actions ordinaires autodétenues, au cours alors en vigueur, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et de tout autre marché à la cote duquel les actions ordinaires sont inscrites, cotées ou autrement négociées. Le volume des placements effectués dans le cadre du programme de placements au cours du marché, ainsi que le moment où ces placements ont lieu, le cas échéant, sera déterminé par la Société, à son entière discrétion, sous réserve des restrictions réglementaires applicables.

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Le 26 septembre 2019, la Société a annoncé qu'elle avait établi un programme de placements au cours du marché. Le programme de placements au cours du marché permettra à la Société d'émettre de temps à autre dans le public pour au plus 125 millions de dollars américains d'actions ordinaires autodétenues, au cours alors en vigueur, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et de tout autre marché à la cote duquel les actions ordinaires sont inscrites, cotées ou autrement négociées. Le volume des placements effectués dans le cadre du programme de placements au cours du marché, ainsi que le moment où ces placements ont lieu, le cas échéant, sera déterminé par la Société, à son entière discrétion, sous réserve des restrictions réglementaires applicables.

Les ventes d'actions ordinaires effectuées dans le cadre du programme de placements au cours du marché seront effectuées aux termes d'une convention de placement d'actions datée du 26 septembre 2019 conclue entre la Société, BMO Nesbitt Burns Inc., à titre de placeur pour compte canadien, et BMO Capital Markets Corp., à titre de placeur pour compte américain. Le programme de placements au cours du marché sera en vigueur jusqu'au 26 septembre 2021, à moins que toutes les actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du programme de placements au cours du marché aient été émises ou qu'il soit mis fin avant cette date au programme de placements au cours du marché par la Société ou par les placeurs pour compte.

Eldorado prévoit utiliser le produit net tiré du programme de placements au cours du marché, s'il en est, pour financer :

- d'éventuelles dépenses d'investissement à Kişladağ pour le décapage des stériles et l'expansion du remblai de lixiviation en tas, sous réserve des résultats des essais métallurgiques de lixiviation en tas en cours;
- d'éventuelles dépenses d'investissement en vue de faire passer la capacité de Lamaque de 1 800 tonnes par jour (« t/j ») à 2 500 t/j;
- d'éventuelles dépenses pour des travaux de génie et des formalités d'obtention de permis, ainsi que dans des travaux mineurs en prévision de la reprise des travaux de construction à Skouries;
- d'éventuelles dépenses pour des travaux de génie et des formalités d'obtention de permis en lien avec une étude d'impact environnementale relativement à Perama Hill;
- d'éventuelles dépenses pour des travaux de génie et des formalités d'obtention de permis en vue de faire passer la capacité d'Olympias de 1 200 t/j à 1 900 t/j;
- le remboursement de la dette; et/ou
- les fins générales de l'entreprise.

La Société a déposé un supplément de prospectus daté du 26 septembre 2019 (le «supplément de prospectus») lié à son prospectus préalable de base daté du 26 août 2019 (le «prospectus préalable de base») auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada, et elle a déposé une déclaration d'inscription sur Formulaire F-10 (incluant un prospectus) et un supplément de prospectus auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC») relativement au programme de placements au cours du marché. Avant d'investir, vous devriez lire le supplément de prospectus, le prospectus préalable de base de la Société, la déclaration d'inscription, ainsi que tous les autres documents que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et auprès de la SEC, afin d'avoir des informations plus complètes au sujet de la Société et du programme de placements au cours du marché. Ces documents peuvent être téléchargés à partir de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en visitant EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Tout placeur pour compte qui participe au programme de placements au cours du marché prendra des dispositions pour vous envoyer ces documents si vous en faites la demande en communiquant : (i) au Canada, avec BMO Nesbitt Burns Inc., à l'adresse suivante : Brampton Distribution Centre C/O The DATA Group of Companies, 9195 Torbram Road, Brampton, Ontario, L6S 6H2; ou par courriel à l'adresse torbramwarehouse@datagroup.ca; ou par téléphone en composant le 905-791-3151, poste 4312; ou (ii) aux États-Unis, avec BMO Capital Markets Corp., à l'adresse suivante : Equity Syndicate Department, 3 Times Square, 25 th Floor, New York, NY, 10 036; ou par courriel au bmoprospectus@bmo.com; ou par téléphone en composant le 1-800-414-3627.

La présente déclaration de changement important ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des actions ordinaires, et aucune vente de ces titres ne pourra être réalisée dans tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou leur admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières du territoire visé.

Mise en garde relative aux déclarations prospectives et aux informations prospectives

Certaines déclarations formulées et informations données dans la présente déclaration de changement important constituent des informations prospectives ou des déclarations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Souvent, on peut reconnaître les déclarations prospectives et les informations prospectives grâce à l'utilisation d'expressions telles « planifie », « prévoit », « s'attend à », « il est prévu que », « prévisions budgétaires », « continuer », « dates prévues », « estimations », « prévisions », « a l'intention de » « envisage » ou « estime » ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou d'informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourront » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives contenues dans la présente déclaration de changement important comprennent, notamment, des déclarations ou des informations à l'égard de ce qui suit : la vente d'actions ordinaires en vertu du programme de placements au cours du marché, y compris le prix, le volume et le moment du placement; l'utilisation du produit net de toute vente d'actions ordinaires en vertu du programme de placements au cours du marché, ce qui inclut toutes dépenses d'investissement engagées à Kışladağ ou Lamaque, toutes dépenses engagées pour des activités de génie, de construction et d'obtention de permis à l'égard de Skouries, Perama Hill et Olympias, et le remboursement de la dette.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives sont, de par leur nature, fondées sur des hypothèses et elles comportent des risques, des incertitudes relatives au marché et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui y sont explicitement ou implicitement indiqués.

Nous avons posé certaines hypothèses à l'égard des déclarations prospectives et des informations prospectives, y compris des hypothèses concernant le prix des actions ordinaires; les taux de récupération métallurgique; le contexte géopolitique, économique, légal et d'obtention de permis dans lequel nous évoluons; le cours futur de l'or et d'autres marchandises; le marché des concentrés à l'échelle mondiale; les cours du change; les coûts et les charges prévus; la production, les réserves et ressources minérales; l'incidence des suspensions et des retards sur nos activités ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront essentiellement selon les mêmes bases que celles qui existent à la date de la présente déclaration de changement important. Même si notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes représentées par ces déclarations ou informations sont raisonnables, rien ne garantit que les déclarations prospectives ou les informations prospectives se révéleront exactes. Bon nombre des hypothèses sont difficiles à prévoir et indépendantes de notre volonté.

De plus, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se matérialiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels

pourraient différer substantiellement des résultats indiqués dans les déclarations prospectives ou les informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs incluent, entre autres : le prix des actions ordinaires; les résultats des essais supplémentaires à Kişladağ; les taux de récupération de l'or et d'autres métaux; le climat géopolitique et économique (mondial et régional); les risques liés aux titres et permis miniers; la volatilité du prix de l'or et d'autres marchandises; le ralentissement continu du marché mondial des concentrés; les risques liés à des poursuites ou à des procédures d'arbitrage éventuelles ou imminentes se rapportant à l'entreprise, aux activités ou aux biens de la Société; l'incidence prévue sur les réserves et la valeur comptable; la mise à jour de la modélisation des ressources et des réserves et des plans pour la durée de vie utile des mines; les risques liés à la mise en valeur et l'exploitation de mines; les risques liés au financement; les risques liés à l'exercice d'activités dans des pays étrangers; les risques liés aux investissements souverains; les risques liés à la réglementation et aux restrictions réglementaires; les restrictions et obligations légales en matière d'environnement; l'écart entre le niveau réel et le niveau prévu de la production, des réserves et des ressources minérales; les besoins de financement supplémentaire; les fluctuations de la valeur des devises; les actions d'organismes communautaires et non gouvernementaux; la nature spéculative de la prospection d'or; la dilution; la concurrence; la perte d'employés importants; les titres viciés sur des claims ou des terrains miniers; ainsi que les facteurs de risque dont il est question aux rubriques intitulées « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque » paraissant dans la notice annuelle et le Formulaire 40-F les plus récents, et aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque » du supplément de prospectus et du prospectus préalable de base. Le lecteur est prié d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle, ainsi que dans le supplément de prospectus et le prospectus préalable de base qui sont déposés sur SEDAR et EDGAR sous la dénomination sociale de la Société, analyse qui est intégrée par renvoi dans la présente déclaration de changement important, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent l'entreprise et les activités de la Société.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives sont conçues pour vous aider à comprendre les points de vue de la direction sur nos projets à court et à long terme, et elles pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Rien ne garantit que les déclarations prospectives ou les informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont prévus dans ces déclarations. Par conséquent, vous ne devriez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives figurant aux présentes. Sauf si nous y sommes tenus par la loi, nous ne prévoyons pas mettre à jour les informations prospectives à mesure que les conditions changent.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Nom du membre de la haute direction : Tim Garvin

Vice-président directeur et chef du contentieux

Numéro de téléphone : (604) 601-6692

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 1^{er} octobre 2019